ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS
ZA de la Touche Tizon
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON S/SEICHE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX

COMPTES AU 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 29 MAI 2020

Exercice social du 01.01.2019 au 31.12.2019

actu elles
Audit et Expertise Comptable

ASSOCIATION BRETAGNE ATELIERS

ZA de la Touche TIZON
Rue du Comte de Dion
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « BRETAGNE ATELIERS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1ier janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note H-8 de l'annexe des comptes annuels concernant les événements postérieurs à la clôture et les mesures mises en œuvre suite à la crise sanitaire lié au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Grégoire, le 4 mai 2020

Pour ACTU ELLES
Catherine GRIMOND
Commissaire aux Comptes

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES

ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2019 Brut	31/12/2019 Amort. et Dépréc.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement	474 881	180 681	294 200	183 115
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	482 527	452 593	29 934	34 811
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	273 744		273 744	273 744
	Constructions	482 147	190 598	291 549	314 644
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	3 419 630	2 903 666	515 964	620 490
	Autres immobilisations corporelles	1 932 491	1 390 678	541 813	402 258
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours	3 519		3 519	201 468
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 906		7 906	1 906
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	7 880		7 880	7 880
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	393 982		393 982	345 682
	TOTAL (I)	**7 478 706**	**5 118 216**	**2 360 490**	**2 385 997**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	1 099 696	294 785	804 911	927 489
	En-cours de production de biens	148 162	17 917	130 245	145 769
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	392 817	26 055	366 762	388 638
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	75 307		75 307	9 741
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	1 525 697	1 628	1 524 069	1 192 228
	Autres créances	1 323 025		1 323 025	1 115 050
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 295		1 295	1 285
	DISPONIBILITES	2 586 891		2 586 891	2 338 045
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	434 152		434 152	444 438
	TOTAL (II)	**7 587 042**	**340 385**	**7 246 657**	**6 562 684**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**15 065 748**	**5 458 601**	**9 607 147**	**8 948 681**

(1) dont droit au bail		
(2) dont à moins d'un an	4 475	4 461
(3) dont à plus d'un an		6 724

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	186 010	186 010
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	476 219	475 113
	Report à nouveau	(2 593 268)	(2 886 578)
	Résultat de l'exercice	**549 822**	**255 191**
	Total des fonds propres	**(1 381 216)**	**(1 970 263)**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports	1 400 000	1 400 000
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	44 115	83 339
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	16 971	28 490
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**1 461 086**	**1 511 829**
	Total des fonds associatifs	**79 869**	**(458 433)**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	76 000	70 000
	Total des provisions	**76 000**	**70 000**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	357 523	448 823
	Emprunts et dettes financières divers	2 153 466	2 889 143
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 177	95 829
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 666 983	1 242 825
	Dettes fiscales et sociales	4 286 173	4 115 716
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	126 794	27 165
	Autres dettes	74 651	66 215
	Produits constatés d'avance	770 511	451 398
	Total des dettes	**9 451 278**	**9 337 115**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**9 607 147**	**8 948 681**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	549 822,25	255 191,34
(1) Dont à moins d'un an	7 673 158	6 799 583
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	2 661	2 275

ENGAGEMENTS DONNES

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	317 569		317 569	855 165
	Production vendue (Biens)	20 448 900	6 721	20 455 621	18 911 226
	Production vendue (Services et Travaux)	101 348		101 348	68 119
	Montant net du chiffre d'affaires	**20 867 817**	**6 721**	**20 874 538**	**19 834 510**
	Production stockée			(27 518)	166 207
	Production immobilisée			24 311	181 217
	Subventions d'exploitation			6 160 075	6 199 216
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			136 887	242 116
	Autres produits			70 840	33 030
	Total des produits d'exploitation (1)			**27 239 132**	**26 656 296**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			164 912	466 393
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			3 632 620	3 931 287
	Variation de stock			170 347	(223 033)
	Autres achats et charges externes			4 832 092	4 212 178
	Impôts, taxes et versements assimilés			532 719	537 691
	Salaires et traitements			12 830 288	12 743 061
	Charges sociales du personnel			3 878 020	4 306 812
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			397 725	381 940
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			68 631	92 594
	Dotations aux provisions			6 000	
	Autres charges			384	(2)
	Total des charges d'exploitation (2)			**26 513 737**	**26 448 922**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**725 395**	**207 374**

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2019	31/12/2018
		RESULTAT D'EXPLOITATION	**725 395**	**207 374**
Opéra. comm.		Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	99	87
		Total des produits financiers	**99**	**87**
CHARGES FINANCIERES		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	148 291	155 493
		Total des charges financières	**148 291**	**155 493**
		RESULTAT FINANCIER	**(148 192)**	**(155 406)**
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**577 203**	**51 968**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	54 209 11 519 30 000	93 234 114 199 120 000
		Total des produits exceptionnels	**95 728**	**327 433**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	93 048 52 30 000	83 285 915 40 000
		Total des charges exceptionnelles	**123 100**	**124 201**
		RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(27 372)**	**203 232**
		PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	9	9
		TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**27 334 959** **26 785 137**	**26 983 816** **26 728 625**
		RESULTAT DE L'EXERCICE	**549 822**	**255 191**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		4 070
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

A - Préambule

L'exercice social clos le 31 décembre 2019 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9.607.147 euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 549.822 euros.

B - Faits caractéristiques de l'exercice

Le protocole d'accord de conciliation validé en juillet 2015 (pour la période 2015-2017), sous l'égide de mandataires Ad' hoc, entre l'association Bretagne Ateliers et les partenaires industriels, financiers, bailleur, collectivités territoriales et l'Etat, a pris fin en 2017.

Dans le cadre de cette mission de mandat à l'exécution du protocole, les parties se sont réunies deux fois en 2019, afin de rendre compte du respect des engagements réciproques au titre du protocole.

Nous reviendrons sur l'impact de ces différentes mesures dans les rubriques concernées de l'annexe.

Le chiffre d'affaires en progression de 5,2% par rapport à 2018 s'analyse comme suit :

- Secteur Automobile : en augmentation de 954 K€ ; principalement la production des SUV C5 Aircross et 5008 sur le site de la Janais (Rennes) en 4 équipes.
- Secteur Ferroviaire : en diminution de (160 K€).
- Secteur Aéronautique : en progression de 254 K€
- Secteur services : en progression de 174 K€
- Autres activités : en régression de (159 K€)

Le résultat d'exploitation bénéficiaire ressort à 725 mille euros contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 207 mille euros l'exercice précédent, principalement en raison de l'impact de la 4ème équipe VSD (PSA site Rennes La Janais) sur toute l'année 2019, et de la baisse des charges sociales.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

C - Règles et Principes comptables

- Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivant du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptablilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que les règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général de 2005 et le règlement CRC 99-01 relatif aux associations applicables à la clôture de l'exercice.

- Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

D - Notes sur le bilan actif

1. Evaluation de l'actif immobilisé

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires).

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations, à savoir les droits de mutation, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition.

Les immobilisations financières ont été évaluées au prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur obtention.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Actif Immobilisé	A l 'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	761 491	208 030	12 113	957 408
Immobilisations corporelles	6 448 894	109 941	447 305	6 111 531
Immobilisations financières	355 468	54 655	355	409 768
TOTAL	**7 565 853**	**372 626**	**459 773**	**7 478 706**

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

* de frais de développement pour **474.881** euros ; correspondant aux frais d'industrialisation du véhicule 5008 et C5 aircross de l'usine PSA de Rennes pour **350.819** euros et aux frais de procédés spéciaux pour l'aéronautique pour **124.062** euros
* de logiciels et brevets pour **482.527** euros.

Les immobilisations financières sont composées :

* de dépôts et cautionnements pour **393.982** euros
* de titres participations et immobilisés pour **15.786** euros

2. Amortissements

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et ou d'une dépréciation.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de développement	*LINEAIRE*	*5 ANS*
Logiciels	*LINEAIRE*	*3 A 5 ANS*
Constructions	*LINEAIRE*	*20 A 40 ANS*
Agencements et aménagements	*LINEAIRE*	*10 ANS*
Installations techniques	*LINEAIRE*	*5 A 10 ANS*
Matériels et outillages	*LINEAIRE*	*5 ANS*
Matériel de transport	*LINEAIRE*	*4 A 5 ANS*
Matériel informatique	*LINEAIRE*	*3 A 5 ANS*
Mobilier de bureau	*LINEAIRE*	*5 ANS*

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

indice interne ou externe de perte de valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Amortissements & Provisions	A l 'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	543 565	101 822	12 113	633 274
Immobilisations corporelles	4 636 291	295 956	447 305	4 484 942
Immobilisations financières	0	0	0	0
TOTAL	**5 179 856**	**397 777**	**459 418**	**5 118 216**

3. Evaluation des Stocks

Les matières premières et les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires compris) selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris pour l'évaluation des stocks.

Les encours de production ont été valorisés de la manière suivante :

Coût de matières premières
+ Main d'œuvre directe suivant l'état d'avancement en pourcentage
+ Coefficient de frais indirects de production

Il est établi un contrôle de cohérence du coût ainsi obtenu par rapprochement avec les coûts des produits finis.

Les produits finis ont été valorisés de la manière suivante :
Coût de matières premières
+ Main d'œuvre directe
+ Coefficient de frais indirects de production

Les valeurs ainsi obtenues ne peuvent être supérieures à 80% du prix de vente des produits.

4. Dépréciation des Stocks

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle ou de leur rotation lente à la clôture de l'exercice.

5. Evaluation des créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

L'état des créances est détaillé à la page 18 de la plaquette.

6. Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	22 920
Autres créances	862 937
Total	**885 857**

E - Notes sur le bilan passif

Les titres associatifs ont été inscrits en fonds associatifs avec droit de reprise pour 1.400.000 euros. Les titres associatifs sont remboursables à l'initiative de l'émetteur, Bretagne Ateliers.

1. Variation des fonds associatifs

Nous vous demandons de bien vouloir vous référer au tableau page 19 de la plaquette.

2. Provisions pour risques et charges

La provision concerne des litiges en cours sur le personnel.

La variation des provisions pour risques et charges est annexée à la page 17 de la plaquette.

3. Etat des dettes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

La dette financière a été renégociée dans le cadre du protocole d'accord de conciliation ; il a été acté un gel des remboursements en capital sur 3 ans (2015-2017), et une reprise des remboursements en 2018 étalée sur une période de 5 ans.

L'état des dettes est détaillé à la page 18 de la plaquette.

4. Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 912
Emprunts et dettes financières divers	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	809 668
Dettes fiscales et sociales	2 768 914
Autres Dettes	23 290
	3 633 784

F - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Postes du Bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		7 906	
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			122 696
Autres dettes			

G - Notes sur le compte de résultat

1. Résultat d'exploitation

Au niveau de la rubrique "Autres achats et charges externes", nous constatons une augmentation de **642.000** euros, en raison principalement du loyer en année pleine chez PSA Rennes la Janais suite au déménagement des activités Synchrone en Aôut 2018 soit un impact de 235.000 euros, et de l'augmentation de l'intérim pour un montant de 273.000 euros (l'impact du VSD en année pleine).

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les charges sociales sont en dimunition, en raison de la baisse des charges initié par le gouvernement.

2. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 19.000 euros, facturés au titre du contrôle légal des comptes.

3. Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles correspondent principalement à des coûts de personnel pour un montant de 27.500 euros. et des indemnités de résiliation suite au déménagement sur le site de PSA Rennes pour un montant de 54.820 euros prises en charge par le client. Les provisions correspondent à des risques sur le personnel.

Les produits exceptionnels concernent la baisse du taux Accident de Travail URSSAF pour un montant de 49.000 euros, la reprise de provision des coûts de personnel pour un montant de 30.000 euros.

H - Autres Informations

1. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Dans le cadre de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, article 20, nous devrions communiquer le montant 2019 des rémunérations brutes des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. Seul un dirigeant salarié dispose d'une rémunération. Dans un souci de confidentialité, nous ne pouvons donc porter à votre connaissance cette information.

2. Effectif moyen

Catégories de salariés	2019	2018
Ouvriers	450	451
Apprentis	5	3
Employés	19	19
Agents de maîtrise & Techniciens	72	72
Cadres	23	20

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Total	**568**	**565**

3. Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite, ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode retenue dans le calcul de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS 87 (norme US-GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évaluée en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Turn over faible,
- Table de mortalité INSEE 2015,
- Revalorisation des salaires : Profil 1,5%,
- Taux d'actualisation : 0,76% (taux de rendement moyen des obligations Corporate AA).

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié a été retenue pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2019 (100% de départ volontaire de 65 à 67 ans).
Les indemnités de fin de carrière se chiffrent à 2.461.419 euros au 31 décembre 2019 contre 2.032.660 euos l'exercice précédent, en augmentation sensible, principalement liée à la baisse du taux d'actualisation (1,57% en 2018 contre 0,76% en 2019).

4. Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés	Montant
Crédit-bail mobilier	0
Crédit-bail immobilier	0

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Affacturage	2 848 547
Nantissement Fonds commerce (Prêt banc.500K€)	250 000
Nantissement Matériel production (Prêt banc. 500K€)	456 630
Gage sur Stock	15 177
Total	**3 570 354**

Engagements reçus

Autres engagements reçus	Montant
Garantie OSEO - BPI	20 938
Garantie France Active	250 000
Total	**275 417**

5. Engagements crédit-bail

NEANT

6. Filiales et participations

Nous avons pris une participation sur la structure « EA Breizh TT » créée en 2019 pour 6.000 € .

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable nette des titres détenus	Résultat du dernier exercice clos
Participations détenues entre 10 et 50% - SARL PAYSAGES SERVICES **(31/12/2018)**	380 579	49,80	1 906	37 571

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

7. Contributions Volontaires - Bénévolat

La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas d'incidence sur le résultat, mais a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

Les contributions volontaires effectuées à titre gratuit par les membres du bureau et les membres du conseil d'administration soit **16.817 euros** ont été valorisées aux taux compatibles avec l'activité exercée.

8. Evènements Postérieurs à la clotûre de l'exercice

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un évènement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Sur le premier trimestre 2020, après une bonne performance sur les deux premiers mois, on constate une forte dégradation liée à l'arrêt des activités par suite de la crise sanitaire depuis le 17 mars 2020.

Eu égard à une situation extrèmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 31/12/2019, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

L'entreprise a toutefois mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ;
- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel ;
- Demande d'un prêt garanti par l'Etat à notre pool bancaire ;
- Report des échéances des prêts à nos partenaires financiers de 6 mois ou remboursements de ces échéances à la fin de la période ;
- Report des cotisations URSSAF et des cotisations retraites de 3 mois
- Demande de report des loyers auprès de nos bailleurs de 6 à 12 mois.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	282 251		17 888	(174 742)		474 881
	Autres	479 240		15 400		12 113	482 527
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	761 491		33 288	(174 742)	12 113	957 408
CORPORELLES	Terrains	273 744					273 744
	Constructions sur sol propre	397 209					397 209
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	77 330		6 389	(1 219)		84 938
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 619 774		44 312	(16 746)	261 201	3 419 630
	Instal., agencement, aménagement divers	1 082 970		182 430	(8 761)	19 795	1 254 366
	Matériel de transport	48 778					48 778
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	747 622		48 034		166 308	629 347
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours	201 468		3 519	201 468		3 519
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 448 894		284 683	174 742	447 305	6 111 531
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 906		6 000			7 906
	Autres titres immobilisés	7 880					7 880
	Prêts et autres immobilisations financières	345 682		48 655		355	393 982
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	355 468		54 655		355	409 768
	TOTAL	7 565 853		372 626		459 773	7 478 706

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	99 136	81 545		180 681
	Autres	444 429	20 277	12 113	452 593
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**543 565**	**101 822**	**12 113**	**633 274**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	131 464	21 851		153 315
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	28 431	8 852		37 283
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 999 284	165 583	261 201	2 903 666
	Autres instal., agencement, aménagement divers	779 363	52 905	19 795	812 473
	Matériel de transport	31 062	5 471		36 533
	Matériel de bureau, mobilier	666 688	41 294	166 308	541 673
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations grevées de droits				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**4 636 291**	**295 956**	**447 305**	**4 484 942**
	TOTAL	**5 179 856**	**397 777**	**459 418**	**5 118 216**

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	70 000	36 000	30 000	76 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**70 000**	**36 000**	**30 000**	**76 000**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	376 643	68 631	106 517	338 757
	Sur comptes clients	1 628			1 628
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**378 271**	**68 631**	**106 517**	**340 385**
	TOTAL GENERAL	**448 271**	**104 631**	**136 517**	**416 385**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		74 631	106 517	
	- financières				
	- exceptionnelles		30 000	30 000	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	393 982	4 475	389 507
Clients douteux ou litigieux	1 954	1 954	
Autres créances clients	1 523 743	1 523 743	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 105 306	1 105 306	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	187 992	187 992	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	29 727	29 727	
Charges constatées d'avance	434 152	434 152	
TOTAL DES CREANCES	**3 676 856**	**3 287 349**	**389 507**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	2 661	2 661		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	354 862	111 865	242 998	
Emprunts et dettes financières divers	2 153 466	633 521	1 519 945	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 666 983	1 666 983		
Personnel et comptes rattachés	2 046 257	2 046 257		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 456 469	1 456 469		
Impôts sur les bénéfices	9	9		
Taxes sur la valeur ajoutée	754 961	754 961		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	28 476	28 476		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	126 794	126 794		
Groupe et associés				
Autres dettes	74 651	74 651		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	770 511	770 511		
TOTAL DES DETTES	**9 436 101**	**7 673 158**	**1 762 942**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	816 249			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	186 010			186 010
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	475 113	14 850	13 745	476 219
Report à nouveau	(2 886 578)	293 310		(2 593 268)
Résultat de l'exercice	255 191	549 822	255 191	549 822
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 400 000			1 400 000
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	83 339	53 485	92 709	44 115
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	28 490		11 519	16 971
Provisions réglementées				
TOTAL	**(458 433)**	**911 467**	**373 164**	**79 869**